

ANIMATION DU SAGE CAMARGUE GARDOISE

BILAN 2025



LE SAGE CAMARGUE GARDOISE



Le deuxième Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Camargue Gardoise a été approuvé le 6 septembre 2019.

Le SAGE couvre 50 500 hectares répartis sur 11 communes.










L'animation du SAGE est assurée par le Syndicat mixte Camargue Gardoise (SMCG), mais la mise en œuvre des dispositions du PAGD (plan d'aménagement et de gestion durable) est portée par de multiples acteurs du territoire.

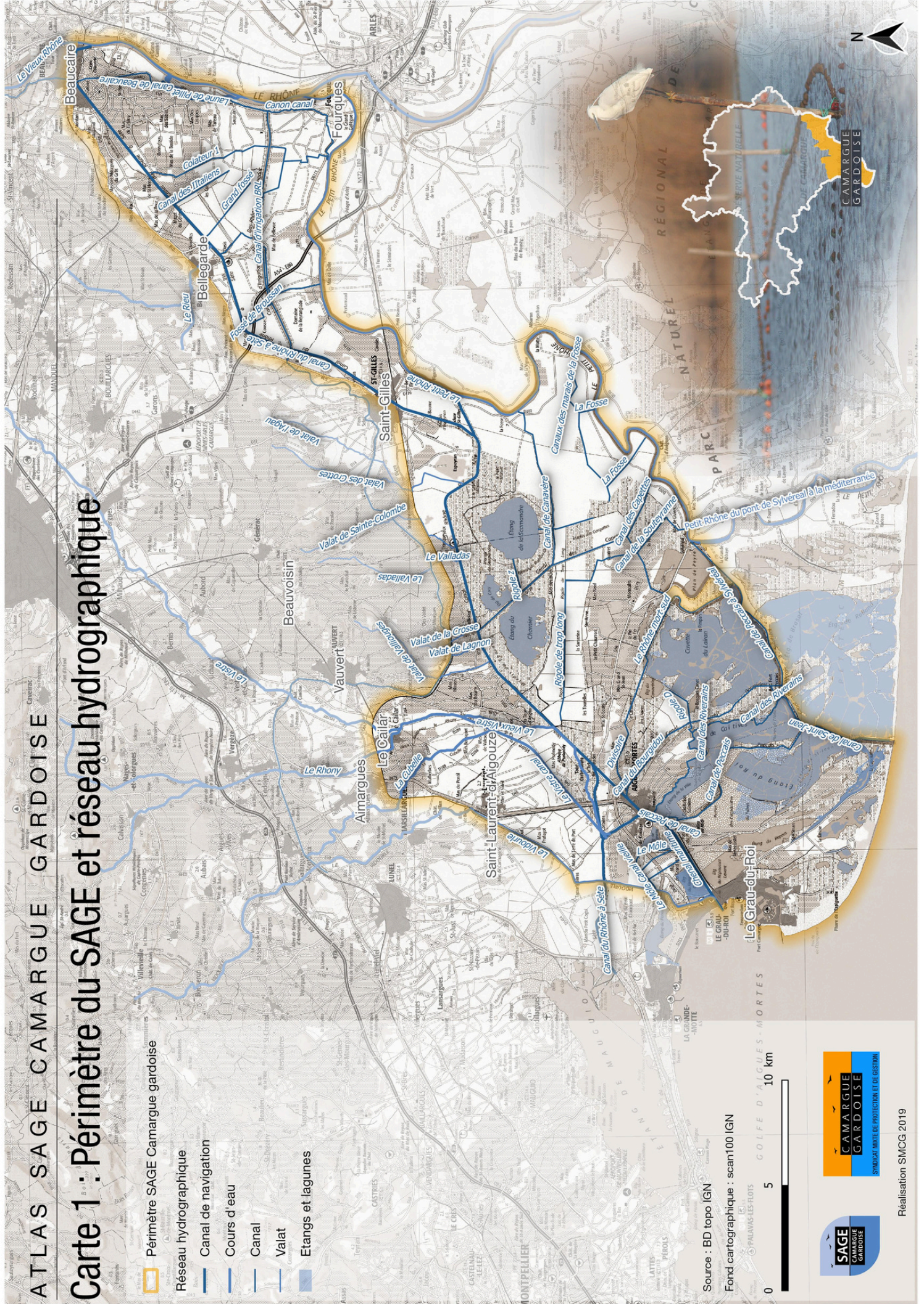


La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'organe délibérant chargé de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre du SAGE Camargue Gardoise dans un objectif de gestion équilibrée et concertée de la ressource en eau. C'est l'instance de gouvernance de l'eau sur le territoire.

La CLE Camargue Gardoise est composée de 48 membres.

Carte 1 : Périmètre du SAGE et réseau hydrographique

-  Périmètre SAGE Camargue gardoise
-  Réseau hydrographique
-  Canal de navigation
-  Cours d'eau
-  Canal
-  Valat
-  Etangs et lagunes



Source : BD topo IGN
Fond cartographique : scan100 IGN
0 5 10 km
PALAVAS-LES-FLOTS GOLFE D'AIGCHES-MORTES



LES GRANDS ENJEUX ET OBJECTIFS DU SAGE

A. Préservation des zones humides

Objectifs :

- Préserver et restaurer les zones humides
- Concilier usages et milieux
- Poursuivre et approfondir la connaissance des zones humides



B. Qualité des eaux et des milieux aquatiques

Objectifs :

- Consolider et améliorer les connaissances
- Sensibiliser, accompagner et promouvoir de bonnes pratiques
- Définir des actions de préservation des ressources, de lutte contre la pollution et de restauration de la qualité des milieux



C. Risque inondation

Objectifs :

- Pérenniser l'organisation mise en place et poursuivre l'application du principe de non-aggravation du risque
- Améliorer la prévention du risque inondation et construire la résilience du territoire
- Poursuivre et valoriser la connaissance du risque inondation

D. Gouvernance

Objectifs :

- Conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau
- Rechercher une cohérence supra bassin aux problématiques de l'eau
- Faire vivre et mettre en œuvre le SAGE

SOMMAIRE - L'ANIMATION DU SAGE EN 2025

Gouvernance

Vie de la CLE	p5
Réunions de CLE et commissions	p6
Avis rendus par la CLE	p7
Gouvernance (suite)	p8

Préservation des zones humides

Plans de gestion de zones humides	p9
Etat d'avancement de la stratégie en faveur des zones humides	p9
Le plan d'actions eau, zones humides, salinité	p10
Le suivi "FILMED"	p10

Qualité des eaux et des milieux aquatiques p11

Finalisation de l'étude sur les flux maximums admissibles (phase 1) sur les étangs Scamandre-Crey-Charnier	
Suivi des plans de gestion des étangs	

Communication p12

Lettre d'information Kakémonos	
Ré-impression exposition	

VIE DE LA CLE



CHANGEMENTS AU SEIN DE LA CLE

Suite à des changements de représentants, 4 nouveaux membres siègent à la Commission Locale de l'Eau (CLE).

M. Philippe Blatière est élu vice-Président le 12/06/25.

REGLEMENT INTERIEUR

Un nouveau règlement intérieur de la CLE a été validé, intégrant des modifications liées au décret du 4 décembre 2024 relatif aux SAGE (un membre peut porter la procuration de 2 membres absents, les absences non justifiées peuvent être sanctionnées, etc.).

CREATION D'UNE COMMISSION "SALINITE"

Formée de 19 membres, la commission "salinité" permettra de suivre l'avancement du "plan d'actions eau, zones humides salinité" (animé par le SMCG et le Préfet du Gard) vis-à-vis du SAGE Camargue Gardoise.

La commission est à réunir en 2026 (pas de réunion en 2025).



REUNIONS DE CLE ET COMMISSIONS

CLE

23 membres présents

14 FÉVRIER 2025

- Présentation du plan d'actions eau, zones humides, salinité
- Points d'informations et actualités Bilan des avis formulés en 2024/2025
- Calendrier et priorités 2025 du SAGE

CLE

9 membres présents,
6 procurations

12 JUIN 2025

- Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier
- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle
- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE
- Actualités (Commission FMA)

CLE

22 membres présents,
12 procurations

11 DÉCEMBRE 2025

- Vote sur la proposition de règlement intérieur de la CLE
- Bilan 2019-2025 du SAGE et vote sur l'opportunité de réviser le SAGE
- Présentation, par le SYMADREM, de la Stratégie « Littoral »
- Présentation par le SYMADREM, en partenariat avec l'Union des ASA, du schéma d'évacuation des crues de la Camargue Gardoise
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de la démarche de rédaction du plan de gestion du Scamandre-Crey-Charnier
- Actualités (projet de Plan de gestion stratégique des zones humides - PGSZH)

COMMISSION FMA

19 MAI 2025

La Commission « Flux Maximums Admissibles » (FMA) a été réunie pour la restitution finale de l'étude (phase 1) sur les étangs Scamandre-Crey-Charnier. La commission FMA est composée des membres de la CLE élargie avec les propriétaires et gestionnaires des marais et étangs concernés par l'étude.

37 participants, dont 17 membres de la CLE.

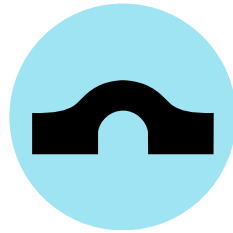
AVIS RENDUS PAR LA CLE



Aigues-Mortes

Autorisation
environnementale

Avis favorable sur le projet
de lotissement "Esparron"
à Aigues-Mortes



St Laurent
d'Aigouze

Déclaration
loi sur l'eau

Recommandations
techniques sur le projet de
restauration du pont de la
Tour Carbonnière



Fourques

Enquête publique

Avis transmis au
commissaire enquêteur sur
le projet de port de
plaisance fluviale.



Saint-Gilles

Modification
autorisation
environnementale

Recommandations
techniques sur les travaux
de berge sur la via Rhôna
(voie verte)

GOVERNANCE (SUITE)

SUIVI DU TABLEAU DE BORD

Le suivi des 27 indicateurs du SAGE s'est poursuivi, avec la finalisation du rapport de synthèse des indicateurs pour l'année 2023.

Enjeux	N°	Nom de l'indicateur	2023	
Enjeu A : ZH	1	Stratégie de gestion des zones humides	0%	
	2	Surface de zones humides gérées en accord avec les objectifs du SAGE	↑	
	3	Part des dossiers IOTA préservant les zones humides du SAGE	33%	
	4	État des activités liées aux zones humides		
		Surfaces agricoles	↓	
		Nombre d'exploitations par types de cultures	↓	
	5	Actions sur la ressource piscicole	0%	
Enjeu B : Qualité des eaux	6	Surveillance des eaux de surface	↑	
	7	Qualité des eaux de surface	⇒	
	8	Qualité de la nappe des alluvions du Rhône en plaine d'Argence	●	
	9	Connaissance de l'eutrophisation des étangs	17%	
	10	Définition et application des plans de gestion des étangs	●	
	11	Bilan de l'utilisation des produits phytosanitaires	0%	
	12	Utilisation des produits phytosanitaires par les communes	X	
	13	Engagement du monde agricole dans les objectifs du SAGE	↓	
	14	Fonctionnement des stations de traitement des eaux usées	90%	
Enjeu C : Gestion du risque inondation	15	Part de fonctionnalité des dispositifs de ressuyage	97%	
	16	PCS intégrant les recommandations du SAGE	X	
	17	Actions de prévention contre les inondations	X	
	18	Actions de réduction de vulnérabilité aux inondations	● 2	
	19	Actions de gestion durable et équilibrée du littoral		
Transversaux	20	PLU intégrant les recommandations du SAGE	⇒	

BILAN 2019-2025

La Commission Locale de l'Eau (CLE) doit délibérer tous les 6 ans sur l'opportunité de procéder à une révision du SAGE. Afin d'accompagner la délibération de la CLE du 11/12/25, l'animatrice du SAGE a rédigé un bilan synthétique du SAGE sur la période 2019-2025. De nombreux partenaires ont été rencontrés dans ce cadre. Le bilan 2019-2025 a été soumis à la CLE (réunion du 11 décembre 2025), qui a délibéré pour la non révision du SAGE.

ACCOMPAGNEMENT DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION/D'URBANISME

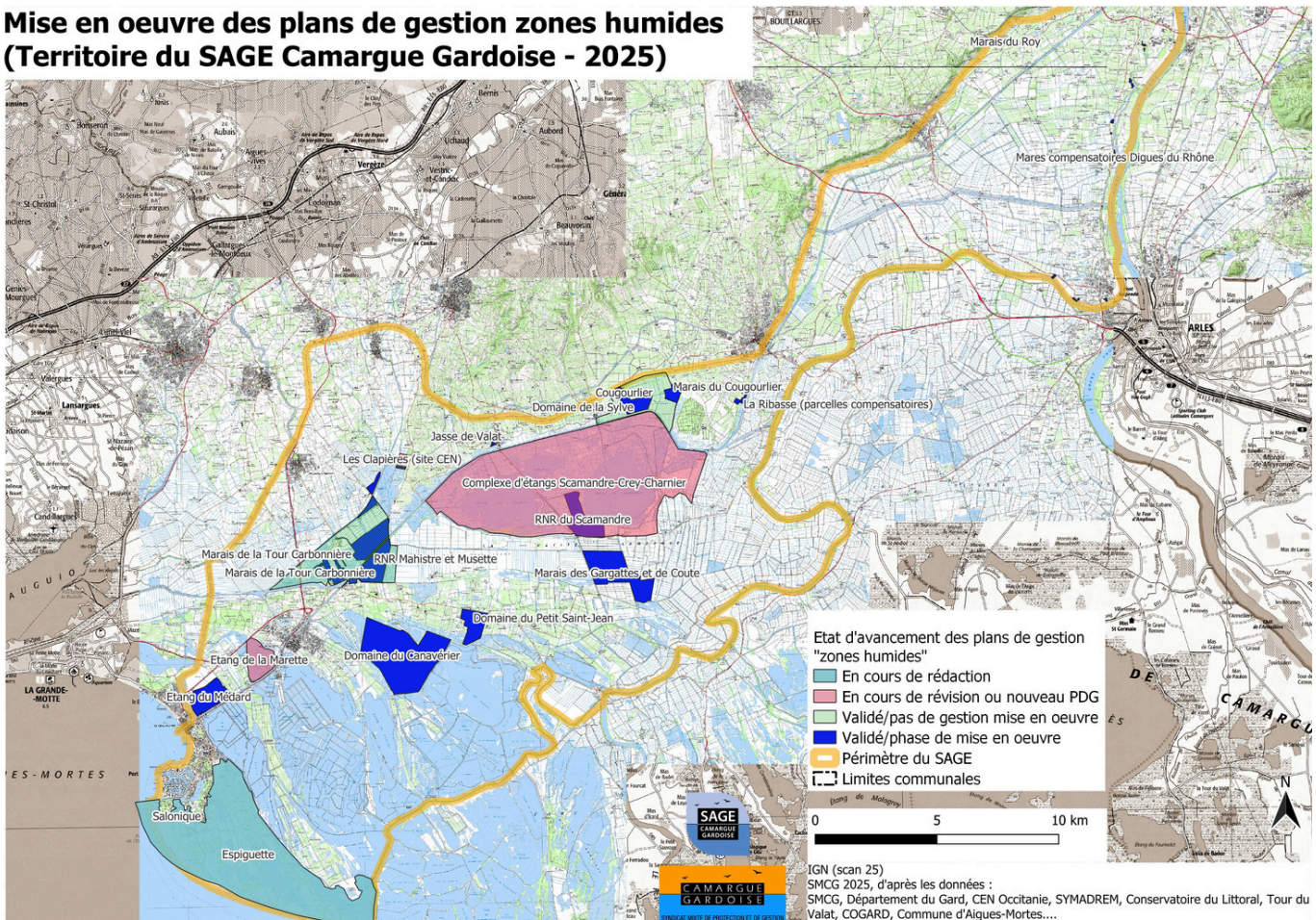
La prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme et de planification a été accompagnée : accompagnement du SCoT Sud Gard (avis et réunions), avis rendus sur les PLU de Aigues-Mortes, Le Cailar et Beauvoisin.

PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

PLANS DE GESTION DES ZONES HUMIDES

Une cartographie d'avancement des plans de gestion de zones humides a été réalisée, en lien avec les différents propriétaires/gestionnaires sur le territoire.

Mise en oeuvre des plans de gestion zones humides (Territoire du SAGE Camargue Gardoise - 2025)



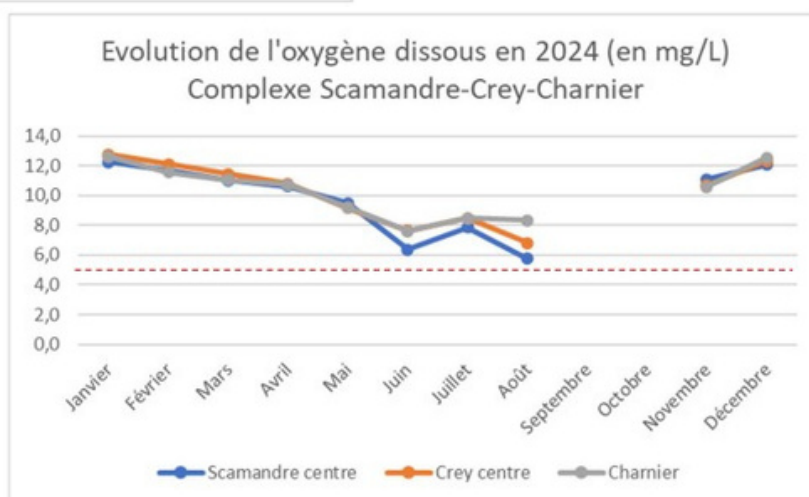
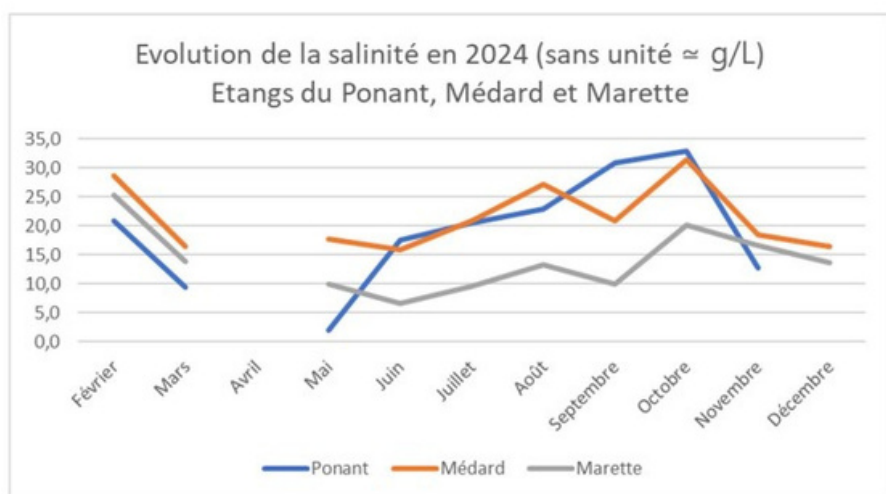
STRATEGIE EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

L'année 2025 a marqué la structuration d'un partenariat pour la mise en œuvre d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) à l'échelle du Grand Delta du Rhône, avec un co-portage par le Parc naturel régional de Camargue, le SMCG et le SYMADREM. Un cahier des charges a été élaboré par le PNR-C, avec une contribution du SMCG et du SYMADREM.

PRESERVATION DES ZONES HUMIDES (SUITE)

SUIVI FILMED

Le suivi FILMED (Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes), réalisé par SMCG sur 10 points de mesures en Camargue Gardoise, a été poursuivi. Des synthèses 2024 ont été produites et les données diffusées aux partenaires.



PLAN D' ACTIONS EAU, ZONES HUMIDES, SALINITE

Le plan d'actions "eau, zones humides, salinité", co-animé par le Syndicat mixte Camargue Gardoise et le Préfet du Gard, a été lancé et accompagné dans le cadre du SAGE.

QUALITE DES EAUX

ETUDE “FLUX MAXIMUMS ADMISSIBLES”

L'étude sur les flux maximum admissibles (FMA) en nutriments pour les étangs Scamandre Crey-Charnier (phase 1) s'est achevée, avec la production d'une synthèse, l'organisation et l'animation d'un comité technique et de la commission FMA.



PLANS DE GESTION DES ETANGS

Le suivi de l'actualisation des plans de gestion des étangs Scamandre-Crey-Charnier et de l'étang de la Marette s'est poursuivi via des réunions de travail avec la Communauté de Communes Petite Camargue et la commune d'Aigues-Mortes.

COMMUNICATION

LETTRE D'INFORMATION N°2

KAKEMONONS



RE-EDITION DE L'EXPOSITION SAGE

CONTACT :

Claire PARISE
Chargée de missions SAGE
parise@camarguegardoise.com
06 29 27 46 35

www.camarguegardoise.com



*Avec les remerciements du SMCG aux membres
de la CLE et à l'ensemble des partenaires du SAGE*